

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 1^{ER} FEVRIER 2023

Nombre de membres
du Comité Syndical
du Syndicat **21**

Nombre de membres
qui se trouvent en
fonction **21**

Nombre de délégués :
- présents : 17
- représentés : 2
TOTAL **19**

L'an deux mille vingt trois, le 1^{er} février à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG	EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE
- M. Eric FRANCHET M. Alexandre GONCALVES M. Julien HAEGY Mme Chantal JEANPERT M. Jean-Luc SCHICKELE M. Pierre THIELEN	Mme Catherine GRAEF-ECKERT - M. Jean HUMANN - M. Pierre OZENNE M. Thierry SCHAAL M. Laurent ULRICH	- M. Pierre BURTIN Mme Michèle ESCHLIMANN M. Christian HALTER M. Alain JEROME M. Jean-Bernard PANNEKOECKE M. Denis TURIN

Membres représentés :

Mme Marie-Reine FISCHER de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE.
M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG, ayant donné procuration à M. Pierre OZENNE.

Excusés :

Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
M. Jean-Louis BATT du SDEA,

OBJET : FINANCES ET BUDGET – COMPTE DE GESTION 2022

N° 23-85

LE COMITE SYNDICAL

VU le Compte de Gestion établi au titre de l'exercice comptable 2022 par M. Marc REMY, comptable public responsable de la Trésorerie d'Erstein, Trésorier du Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig ;

CONSTATANT la parfaite concordance du Compte de Gestion avec le Compte Administratif du même exercice 2022 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig ;

ET APRES en avoir délibéré ;

approuve

à l'unanimité

les opérations comptables effectuées au cours de l'exercice 2022,

demande

qu'il plaise au Juge des Comptes de donner décharge à M. Marc REMY, Comptable au cours de l'exercice 2022.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,
Jean-Luc SCHICKELE

Transmis au représentant de l'Etat le : 02 février 2023

Publié le : 02 février 2023